



REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



COMPTE RENDU D'AUDIENCE DE REFERE du 20 NOVEMBRE 2025

N°	RG	DEMANDEUR(S)	DEFENDEUR(S)	RÉSULTATS
AFFAIRES				

1	398/25	Société Inegol	Sofiane Abdou	Délibéré au 04/12/2025
2	483/26	AD Feue Adamou Haissa Djibo	ABDOUL HUISSein JOMMA	Renvoie au 04/12/2025 pour SCPA MLK
3	430/25	BAGRI Niger	Société Adoua Import-Export	Renvoie au 04/12/2025 pour les parties Renvoie au 04/12/2025 pour les parties
4	456/25	BAGRI Niger	Société Adoua Import-Export	Renvoie au 04/12/2025 pour les parties
5	442/25	BNIF AFUWA Service	CATHOLIC RELIEF Service	Renvoie au 1 ^{er} /12/2025 pour Me MAINASSARA
6	469/25	Niger Lait	Collectif de départ Nigocie de Niger Lait	Renvoie au 27/11/2025 pour Comparution du Collectif de départ Négocie de Niger Lait
7	485/25	Entreprise Innov. Construction Afrik	Société Nita Transfert d'Argent S.A	Renvoie au 04/12/2025 pour recherche du dossier principal et comparution de Nita Transfert d'Argent S.A





REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



8
423/25 Société Haroun
Printing
Daouda
Sieur Doula Amadou
Renvoie au 04/12/2025 pour les parties

REFERE DELIBÉRÉ ()

Le Juge de l'exécution

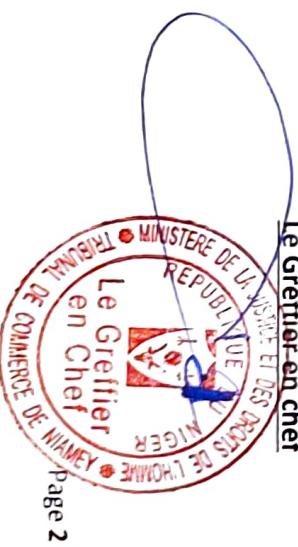
Statuant publiquement, contradictoirement à l'égard de la société M.A Fitness par réputé contradictoire à l'encontre de Mr Abdourahamane et de la société MA Global corporation, en matière d'exécution et en premier ressort :

- Constate la main levée par acte d'huissier en date du 14/11/2025 de la saisie-vente du 27/08/2025 pratiquée par Mr Hamata Abdourahamane contre la société MA Global corporation et en donne acte ;
- Déclare en conséquence sans objet, l'action en distraction des biens saisis introduite par la Société MA Fitness Sarlu ;
- Met les dépens à la charge de Mr Hamata Abdourahamane ;

Avise les parties de ce qu'elles disposent d'un délai de huit (08) jours à compter du prononcé de la présente ordonnance et ou de la signification de la présente ordonnance pour interjeter appel, par dépôt d'acte au greffe du tribunal de céans.

Arrêté le présent rôle à Neuf (09) Dossiers
Fait à Niamey, le 20 NOVEMBRE 2025

Le Greffier en chef



Le Greffier
en Chef